

Nos Réf. : JKR/CI

Compte rendu de la séance du conseil municipal du jeudi 12 novembre 2020

Le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie de Kunheim, le 12 novembre 2020, à 20 heures 15, sous la présidence de Jill Köppe-Ritzenthaler.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 8 octobre 2020

Le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 8 octobre 2020 **est approuvé à l'unanimité** des conseillers municipaux présents à la séance.

2. Marché de maîtrise d'œuvre place du Tertre : avenant n° 1

Le conseil municipal **approuve** l'avenant n°1 au marché de maîtrise d'œuvre de l'opération d'aménagement de la place du Tertre résultant de travaux supplémentaires.

3. Marché place du tertre : convention de co-maîtrise d'ouvrage

Le conseil municipal **approuve** la conclusion d'une convention de co-maîtrise d'ouvrage avec la communauté de communes Pays Rhin-Brisach dans le cadre de l'opération d'aménagement de la place du Tertre.

4. Société Energies Partagées : adhésion et achat de parts

En 2019, la CCPRB a décidé de soutenir la création d'un projet de centrale énergétique citoyenne sur son territoire.

L'article L 2253-1 du code général des collectivités territoriales (CGCT), autorise désormais les collectivités à participer au capital d'une société anonyme (SA) ou d'une société par actions simplifiée (SAS) dont l'objet social est la production d'EnR par des installations situées sur leur territoire ou sur des territoires situés à proximité et participant à l'approvisionnement énergétique de leur territoire.

En tant que projet citoyen, la gouvernance de la société et l'actionnariat doivent statutairement rester à majorité citoyenne. Les collectivités et toutes autres personnes morales ne peuvent détenir collectivement plus de 49% du capital de la société et ne peuvent être majoritaires au sein du futur conseil d'administration.

Une première ouverture de capital, restreinte aux personnes morales et physiques ayant contribué au développement du projet, est lancée cet automne lors de la création de la société. Il s'agit d'une prise de participation initiale destinée à financer les premières études de projet photovoltaïques ainsi que les premières dépenses liées à la création de la société. Lors de cette première ouverture du capital de la société, tous les actionnaires constitueront les membres fondateurs de la SAS.

Une seconde ouverture de capital, publique cette fois, aura lieu à l'issue des études de faisabilités techniques afin de financer la première tranche du projet. Une prise de participation et un investissement plus conséquent seront alors possibles.

Le conseil municipal **approuve** le principe de rentrer dès que possible au capital de la société « Energies Citoyennes du Pays Rhin-Brisach » en tant que membre fondateur et **désigne** pour représenter la commune, pour la durée du mandat en cours **Guillaume Chatton**.

5. Assurances communales : résultats de la consultation – choix des entreprises

Après analyse des résultats le conseil municipal **attribue** le marché des assurances communales détaillé en quatre lots avec effet au 1^{er} janvier 2021 pour une durée de quatre ans comme suit :

Lot 1 : assurance des dommages aux biens et des risques annexes

Lot 2 : assurance des responsabilités et des risques annexes

Lot 3 : assurance des véhicules et des risques annexes

Lot 4 : assurance de la protection fonctionnelle des agents et des élus

N° Lot	Formule proposée	Assureur retenu
1	Formule Base : FRANCHISE 500 €	GROUPAMA
2	Formule Base et PSE N° 1 : PROTECTION JURIDIQUE	GROUPAMA
3	Formule Base	SMACL
4	Formule Base	SMACL

6. Renouvellement du CEJ (contrat enfance et jeunesse)

Le contrat "enfance et jeunesse" (CEJ) est un contrat d'objectifs et de cofinancement passé entre une Caf (caisse d'allocations familiales) et une collectivité territoriale notamment. Sa finalité est de poursuivre et d'optimiser la politique de développement en matière d'accueil des moins de 17 ans révolus.

Le conseil municipal **approuve** la signature d'un avenant au contrat "enfance et jeunesse" pour la période 2020 – 2021 en partenariat avec la CAF et la Communauté de communes Pays Rhin- Brisach.

7. Validation de la modification des statuts du Syndicat Mixte des Gardes Champêtres Intercommunaux

Le conseil municipal **approuve** la modification du siège social du syndicat qui est désormais fixé dans l'immeuble situé 92, rue du Maréchal de Lattre de Tassigny – 68 360 SOULTZ.

8. Validation du règlement intérieur du Comité Consultatif Communal des Sapeurs-Pompiers Volontaires (CCCSPV)

Le conseil municipal **approuve** le règlement intérieur du **CCCSPV** (Comité Consultatif Communal des **Sapeurs-Pompiers Volontaires**).

9. Assainissement : rapport annuel 2019 de la com com Pays Rhin-Brisach sur le prix et la qualité du service public (R.P.Q.S.)

La Communauté de Communes Pays Rhin-Brisach (CCPRB) a en charge la rédaction du rapport annuel du service public de l'assainissement.

Préambule relatif aux données du rapport 2019 :

L'intégration patrimoniale des 7 Communes – ex-Essor du Rhin est en cours, par conséquent les données relatives aux ouvrages, nombres d'usagers du service, de contrôles, etc seront affinées dans le rapport 2020.

↳ Volet Travaux

Station d'épuration de Volgelsheim - Amélioration des performances : remplacement d'un surpresseur, mise en place de mesures pour automatisation du traitement et nouvelle armoire électrique pour le bassin d'aération- *Coût de l'opération 115 000 € HT.*

Ensemble des stations - Marché de travaux sur les 9 stations d'épuration : (Coût 101 000 € HT sur 2019-2020)

Divers travaux sur steps : mises aux normes extincteurs, affichages de sécurité, remplacement et réparations d'équipements électromécaniques (pont brosse, agitateurs, pompes etc)

RESEAUX

Travaux sur réseaux d'assainissement : extension de 26 ml de réseau - création de 38 branchements pour raccorder les nouvelles habitations au réseau - programme d'infiltration des eaux pluviales pour lutter contre les inondations – tranche 1 dans 6 communes Algolsheim, Logelheim, Neuf-Brisach, Urschenheim, Wolfgangzen *pour 78 000 € HT sur le budget principal*

Remplacement de la supervision suite à sinistre (orages juillet 2019) : 13 500 € HT.

Poste de refoulement d'Hettenschlag, rue de Weckolsheim, rénovation en régie : *Coût de l'opération : 3 570 € HT + 26 heures de régie.*

Poste de relevage de Biesheim, rue des Pêcheurs, rénovation de la 2^e colonne 2 375 € HT.

↳ Volet Etude

En 2019, l'activité de contrôles continue à augmenter : 154 enquêtes de branchements au réseau d'assainissement ont été effectués ce qui porte à 908 contrôles le nombre de contrôles cumulés (contre 130 en 2018)

113 contrôles de dispositifs d'ANC (assainissement non collectif) ont été réalisés (contre 75 en 2018 – forte hausse liée aux 3 communes en ANC).

Le patrimoine d'assainissement de la CCPRB en 2019 :

Stations d'épuration	9
Stations de pompage	92
Linéaire de réseaux	260 km
Bassins de dépollution	11
Avaloirs eaux pluviales	7 450
Décanteurs Séparateurs – Puits perdus	3 137

Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées sur les 25 Communes en AC : 97 % représentant 13 521 ménages raccordés.

Pour les 4 autres communes, ce taux n'est pas calculé (3 communes en ANC et Logelheim gérée en assainissement par le SIEPI)

Indicateurs financiers :

- Coût de la redevance d'assainissement collectif en 2019 : 2,02 €/m³ toutes taxes comprises
- Tarifs des contrôles ANC stables par rapport à 2018, dans une fourchette allant de 124 à 175 € le contrôle selon le type de contrôle.

10. Compte rendu des commissions communales et des structures intercommunales

Commissions communales

07.10.20	J. Köppe-Ritzenthaler	commission écocitoyenne
09.10.20	S. Edel	commission périscolaire
14.10.20	J. Köppe-Ritzenthaler	CCCSPV
23.10.20	I. Beyer	commission « manifestations, aînés, culture, ... »
09.11.20	I. Beyer	commission « manifestations, aînés, culture, ... »
09.11.20	Y. Schwartze	conseil école élémentaire (visio)
10.11.20	C. Krem	conseil école maternelle (visio)

Structures intercommunales

22.09.20	E. Scheer	SM canaux et rivières
23.09.20	J. Köppe-Ritzenthaler	S CoT
28.09.20	J. Köppe-Ritzenthaler	conseil communautaire
30.09.20	D. Weisheimer	comité syndical - Brigade Verte
03.10.20	J. Köppe-Ritzenthaler	séminaire de rentrée de la CCPRB
06.10.20	J. Köppe-Ritzenthaler	ADAUHR
13.10.20	I. Beyer	AG AGIMAPAK
19.10.20	J. Köppe-Ritzenthaler	conseil communautaire
24.10.20	J. Köppe-Ritzenthaler	réunion ONF

11. Déclarations d'urbanisme

Didier Weisheimer rend compte des dossiers d'urbanisme suivants :

les demandes de permis de construire de :

- **Cassandra Miclo** pour la construction d'une maison individuelle – lotissement des fleurs – lot 9, en zone UC, surfaces de plancher de 124 m², COS de 0,26 pour un maximal de 0,50,
- **Christophe Poterat** pour la construction d'une maison individuelle – lotissement des fleurs – lot 6, en zone UC, surfaces de plancher de 117,73 m², COS de 0,24 pour un maximal de 0,50,
- **François Cordelette** pour la construction d'une maison individuelle – lotissement des fleurs – lot 10, en zone UC, surfaces de plancher de 147 m², COS de 0,25 pour un maximal de 0,50,
- **Sébastien Cohu** pour la construction d'une maison individuelle, rue des Vignes – lot 3, en zone UC, surfaces de plancher de 162,85 m², COS de 0,32 pour un maximal de 0,50,
- **Yilmaz Aydin** pour la construction d'une maison individuelle – lotissement des fleurs – lot 11, en zone UC, surfaces de plancher de 193 m², COS de 0,33 pour un maximal de 0,50,

- **Olivier Bueb** pour la construction d'une maison individuelle –rue des Vignes – section 46 – parcelle 334 en zone UC, surfaces de plancher de 134,49 m², COS de 0,31 pour un maximal de 0,50,
- **Romain Papirer** pour la construction d'une maison individuelle – lotissement des fleurs – lot 8 - en zone UC, surfaces de plancher de 148,74 m², COS de 0,30 pour un maximal de 0,50.

les déclarations préalables déposées par :

- **Denis Heitzler** pour une modification d'ouvertures, au 2, rue des Vignes,
- **Marc Reichenbach** pour la pose de 9 panneaux photovoltaïques sur toiture sud, au 5, rue des Noyers.

la demande de permis de démolir déposée par :

- **Jean-Pierre Ritzenthaler** pour la démolition partielle d'une grange, rue de Casteljaloux.

12. Délégations du conseil au maire : décisions prises par délégation

Dans le cadre de la délégation du conseil (article L 2122-22 du CGCT) la maire informe les conseillers :

- **Droit de préemption : Jill Köppe-Ritzenthaler** informe les conseillers que, en lien avec le Président de la com com Pays Rhin-Brisach, elle a renoncé à faire valoir le droit de préemption de la commune, sur :
 - des immeubles non bâtis lotissement des fleurs
 - un immeuble bâti rue des Roses
 - un immeuble bâti rue des Tulipes
 - un immeuble bâti rue des Vosges

ces biens ne revêtant aucun intérêt public, ni par leur nature ni par leur situation.

- **Remboursement de sinistres :**

- ⇒ Sinistre : bris de la clôture du terrain de tennis du 25 septembre 2019 - remboursement de **1 536 €** par la SMACL, correspondant au montant TTC de la facture payée au prestataire ASTRALU.
- ⇒ Sinistre – malfaçon sur l'installation des ouvrants à soufflets du dojo par l'entreprise Bollinger en 2018 : remboursement de **2 648 €** par MMA assurances, correspondant au montant TTC d'un nouveau mécanisme selon devis de l'entreprise ASTRALU hors dépose, enlèvement et remplacement.

- **Liste des marchés supérieurs à 1 000 € HT passés du 01/10/2020 au 12/11/2020**

N°	Titulaire	Objet	Montant € HT	Montant € TTC
1	SEGILOG - BL	Logiciels mairie – acquisition droit d'utilisation – 3 ans	10 395	12 474
2	SEGILOG - BL	Logiciels mairie – maintenance et formation – 3 ans	1 155	1 386

13. Divers

❖ Calendrier :

- Collecte annuelle de la banque alimentaire : **du 23 au 27 novembre 2020** à la mairie
- Prochaine séance du conseil municipal : **jeudi 10 décembre 2020 à 20 heures 15**

❖ Composition des commissions :

- commission communication : ajout de **Yannick Bruni** en qualité de membre extérieur
- commission manifestations : ajout de **Pascal Bleu** en qualité de membre extérieur

❖ diagnostic des voiries : projet d'étude de l'état des voiries communales hors rue Principale, rue du Rhin et route de Colmar.

❖ travaux de remplacement de la conduite d'eau potable secteur Schweitzer/Jules Verne : du 23/11/20 au 18/12/2020 entraînant des coupures d'eau et des restrictions à la circulation sur le secteur des rues Schweitzer, Jules Verne, Casteljloux.

❖ plan de gestion 2016-2022 d'une parcelle au « Burgerkopf » : réunion sur le terrain avec le CSA (Conservatoire des Sites Alsaciens), HSN (Hommes au service de la nature) et Eric Scheer. Lancement cet hiver les travaux prévus au plan de gestion - pour rappel, une convention tripartite lie la commune, le CSA et l'ONF depuis 1990.

Fait à Kunheim, le jeudi 19 novembre 2020,
la maire,



Jill Köppe-Ritzenthaler.